

La mobilité doit être envisagée comme un bien commun au service de l'émancipation individuelle et collective

Lettre de Madame MARGATÉ, sénatrice, à la Présidente du Conseil Régional Ile-de-France au sujet du manque de transports en commun à Armentières-en-Brie en Seine-et-Marne

Publié le **8 juillet 2025 à 15:10** Mise à jour le **9 juillet 2025**

Madame la Présidente,

Mon attention a été attirée par Monsieur le Maire d'Armentières-en-Brie en Seine-et-Marne sur le manque de transport en commun dans sa commune.

Je tiens tout d'abord à souligner que la mobilité ne peut se concevoir comme un privilège des centres urbains mais qu'elle doit être envisagée comme un bien commun au service de l'émancipation individuelle et collective y compris dans un village rural comme Armentières-en-Brie.

Le manque de transports actuel y pénalise particulièrement les jeunes scolarisés, les PMR et ceux qui ne possèdent pas de véhicule. S'effectue ainsi une sorte d'assignation à l'immobilité, facteur aggravant les inégalités sociales et de dépendance à la voiture qui ne peut qu'avoir des conséquences néfastes du point de vue de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pourtant le dispositif expérimental de transport à la demande en vigueur de mai à octobre 2024 JYVAIS en Pays de Meaux et Pays de l'Ourcq permettait en partie de répondre aux besoins pour desservir des gares et d'autres pôles utiles dont les établissements scolaires (Lycée Gué à Tresmes par exemple). Il serait sans doute utile de le reconduire puis de le pérenniser.

Ne faudrait-il pas également faire un diagnostic global de mobilité à l'échelle de la communauté de communes et/ou du bassin de vie en vue d'y mettre en place un plan de mobilité rurale avec Ile-de-France Mobilités (IDFM) ?

Des financements d'IDFM, de l'Etat et de fonds européens comme LEADER, dispositif de l'Union européenne qui soutient le développement des territoires ruraux, ne pourraient-ils pas être mobilisés ?

Je vous serais reconnaissante, Madame la Présidente, de bien vouloir m'apporter des réponses à ces questions.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les plus distinguées.